

En route vers l'excellence



RÉUSSITE
2012-2013

RAPPORT ANNUEL
Commission scolaire
de la Vallée-des-Tisserands
2012-2013

Commission scolaire
**PERSEVERANCE
SCOLAIRE**
de la Vallée-des-Tisserands



1.

Table des matières

Mot du président et de la directrice générale	3
En manchettes	4
Programme de reconnaissance.....	4
D'autres succès.....	9
Portrait de la commission scolaire	13
Clientèle.....	13
Les établissements aux ordres primaire et secondaire.....	14
Les établissements aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle.....	15
Le conseil des commissaires	16
Les comités du conseil.....	18
Les instances consultatives de la commission scolaire	19
La direction générale	20
Les Services des ressources financières	21
États financiers au 30 juin 2013.....	22
Les Services éducatifs aux jeunes	23
Le Service de l'informatique	23
Les Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle	24
Les Services aux entreprises	24
Les Services des ressources humaines	25
Les Services du Secrétariat général et des communications	25
Les Services des ressources matérielles et le Service du transport	26
Le Service du transport scolaire	27
Le protecteur de l'élève	28
Réduction de la taille de l'effectif et des dépenses de nature administrative	29
Rédaction de compte 2012-2013	30

Ce rapport annuel est produit conformément à l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, dont voici l'extrait pertinent :

La commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre.

Ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La commission scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance

du directeur général de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

La commission scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année.

2.

Message du président et de la directrice générale



À mi-chemin de la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire et de la convention de partenariat conclue avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, nous constatons à la fois que l'atteinte de certaines cibles est à notre portée et que d'autres proposent un défi plus ambitieux. Les pages qui suivent font état des moyens employés et des efforts déployés par le personnel des écoles, des centres et des différents services de la commission scolaire en vue de l'atteinte de tous nos objectifs.

Au plan financier, d'autres mesures de réduction dans les allocations sont venues creuser l'écart entre les besoins et les revenus. En fait, à ce jour, le plan stratégique 2011-2015 de la commission scolaire et la convention de partenariat qui l'accompagne, ont entièrement été déployés dans un contexte de grande austérité et de restrictions budgétaires. Par ailleurs, l'épuisement des surplus accumulés susceptibles d'appropriation annonce encore d'inévitables choix budgétaires difficiles.

Les élèves de la commission scolaire sont par ailleurs choyés de vivre dans une communauté mobilisée et peuvent compter sur un personnel dévoué, novateur et énergique pour les accompagner vers la réussite et l'excellence.

Au chapitre du climat de vie dans nos établissements, l'entrée en vigueur de la *Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école* a introduit dans le milieu scolaire le plan de lutte contre l'intimidation et

la violence que se sont approprié les écoles et centres. Les travaux relatifs à ce nouveau plan de lutte se sont inscrits dans la continuité de ceux entrepris par chacun des établissements relativement à sa stratégie locale de prévention et d'intervention pour contrer la violence.

Du côté de la formation professionnelle, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons annoncé, en compagnie de nos partenaires, le démarrage du programme Mécanique agricole au centre Saint-Joseph, nouvellement aménagé à cette fin. Le centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac a pour sa part fait l'objet de ses réaménagement et agrandissement, longtemps souhaités.

On vous dresse dans les pages qui suivent, l'état de la réalisation du plan stratégique 2011-2015 de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et celui de la convention de partenariat tout en illustrant l'implication de ses élèves, de son personnel, de ses élus et de ses partenaires. Nous vous invitons donc à parcourir les pages qui suivent et à faire avec nous, ce voyage vers l'excellence.



Carole Houle

Carole Houle
Directrice générale



Michel Duchesne

Michel Duchesne
Président

3.

En manchettes Vers l'excellence !



Chaque année, la commission scolaire souligne la contribution exceptionnelle de son personnel, de ses bénévoles et partenaires au moyen de son Programme de reconnaissance.

Ainsi, annuellement, des prix d'excellence et des mentions d'honneur sont attribués à des personnes dont les réalisations participent à l'atteinte de la mission de la commission scolaire et des objectifs de son plan stratégique.

« Ces réalisations sont souvent le fruit de mise en commun de l'expérience, du savoir, de l'expertise ou de leur partage ou encore de partenariats profitables. Elles sont parfois nées d'une idée ou d'une orientation dans laquelle s'investit toute une équipe. Mais toujours, elles participent aux activités offertes au quotidien à nos élèves et aux souvenirs qu'ils gardent de leur passage dans nos établissements. L'excellence n'est jamais spontanée, elle s'entretient et se cultive. D'une récolte à l'autre, sa saveur se raffine. »

— Michel Duchesne, président

Cette année, 20 projets ont été soumis en regard de ces critères, parmi lesquels, 12 ont été retenus en tant que finalistes. Voici les récipiendaires des prix d'excellence et mentions d'honneur :

■ PRIX D'EXCELLENCE

Catégorie Engagement personnel

« Une équipe passionnée pour des ados en santé »

L'équipe des services aux élèves de l'école de la Baie-Saint-François fait preuve d'un grand dévouement et d'un dynamisme hors du commun dans la réalisation de ses activités. Ces professionnels passionnés participent activement à la vie de l'école dans un souci de créer un climat propice aux apprentissages et de répondre aux besoins des élèves. Leur travail est empreint d'originalité, de créativité et d'efficacité. Cette façon de faire permet de valoriser, soutenir et motiver les élèves. Le travail d'équipe, le dévouement et le sentiment d'appartenance mobilisent non seulement au sein du personnel, mais également de la communauté. Et toujours, l'élève est au cœur des préoccupations.

L'implication de l'équipe s'est particulièrement illustrée par les activités de prévention et de promotion relatives à la santé mentale, la toxicomanie et au décrochage scolaire.

Ces activités ont grandement rayonné au sein de l'école et de la communauté. La Semaine du goût de vivre, par exemple, permet l'animation d'un kiosque sur la gestion du stress, l'activité Je tiens à toi, la ruelle du goût de vivre ou le Salon des passions. Qu'on pense encore à l'activité Chocolat chaud ou aux ateliers du Programme cognitivo-comportemental. Dans la foulée de la Semaine de prévention de la toxicomanie on réalise de nombreuses activités : sondage sur les habitudes de consommation, graffitis, kiosque éducatif sur les boissons énergisantes, bars sans alcool, Midi-show, ateliers Ad modus vivendi, Fêtez sans perdre la tête, ateliers sur les effets des substances psychotropes ou encore le visionnement de Dérapages. La Semaine de la persévérance scolaire s'anime au moyen de facteurs de persévérance, de témoignages, d'un vox-pop, d'un spectacle-conférence, d'un courrier de la persévérance, de messages d'encouragement, de kiosques de petits gâteaux et de distribution de cartes de persévérance. On pense aussi à la présentation de la pièce de théâtre Indianajob chez les pros et à l'Après-midi carrière.

Les activités sont élaborées dans l'esprit des missions de l'école publique qui sont d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves pour favoriser les saines habitudes de vie, les comportements sociaux constructifs et l'appartenance à la collectivité tout en prévenant l'exclusion.

Les partenariats sont nombreux et encouragés. Ainsi, la liste des partenaires et collaborateurs est généreuse et en croissance. L'objectif est de réunir l'école et sa communauté pour faire éclore le plein potentiel collectif de la jeunesse et assurer la réussite personnelle de chaque jeune. L'ouverture sur la communauté et la participation des parents sont perçues comme des valeurs sûres!



Les élèves s'impliquent activement et expriment leur satisfaction lors des activités. Par exemple, des jeunes mentionnent que la Semaine du goût de vivre est leur semaine préférée de l'année. L'équipe-école s'implique et participe aux activités. La réalisation des projets permet des relations positives entre le personnel et les élèves et le développement d'un sentiment d'appartenance qui favorise le respect.

Les projets rassembleurs motivent les élèves à participer activement à la vie étudiante. L'implication devient l'essence de la motivation scolaire et les élèves sont davantage disposés à la réussite de leur cheminement scolaire.



Si les activités réalisées se distinguent par leur qualité et leur originalité, elles se caractérisent par leur objectif commun, soit de rejoindre le maximum de jeunes pour les amener à participer et à s'intéresser aux projets de l'école tout au long de l'année. On leur reconnaît, sans aucun doute, nos valeurs d'accessibilité aux services, d'engagement, de coopération et de promotion d'un climat propice aux apprentissages qui nous mettent en route vers l'excellence.

Pas étonnant alors que les élèves affirment que la passion et la générosité de l'équipe transparaissent à travers le souci de combler leurs besoins de sécurité et d'appartenance au milieu.

Catégorie Innovation pédagogique

« Les petits dragons »

Ce projet se veut incomparable et complet. Il vise autant l'accueil des élèves au préscolaire, la mise en oeuvre de mesures de prévention et des interventions pratiques auprès des élèves individuellement ou en groupe. De la formation et de l'accompagnement sont également prévus pour les enseignantes et les techniciennes en éducation spécialisée qui oeuvrent auprès de la clientèle préscolaire. Un service de soutien aux parents des élèves ciblés est aussi offert et des mesures sont mises en oeuvre avec la collaboration de partenaires externes. La variété des mesures offertes et du matériel créé contribue à la fois à l'universalité du projet et à son originalité. L'excellence du projet se reconnaît par ailleurs à la qualité des mesures prises dans toutes ses sphères d'intervention.

L'équipe de Les petits dragons assure l'accueil de certains élèves qui doivent intégrer le préscolaire. Des rencontres préalables avec les intervenants du SRSOR, du CMR et du CLSC permettent de discuter des difficultés de certains enfants afin de bien préparer leur entrée dans le milieu scolaire. Certains enfants sont même rencontrés au centre de la petite enfance qu'ils fréquentent avant leur entrée à l'école. Il est ainsi possible d'identifier leurs besoins et de mieux les connaître avant le début de leur scolarisation. L'objectif est d'agir tôt pour prévenir l'apparition ou l'aggravation de certaines problématiques chez les très jeunes élèves pour favoriser le développement de leur plein potentiel et leur permettre la voie de la réussite et de la persévérance scolaires.

Les services offerts permettent aussi aux parents qui vivent leurs premières expériences scolaires avec leur enfant d'être mieux outillés et accompagnés. Ils apprécient alors l'importante prise en charge du cheminement de leur enfant par l'école publique.

Le volet formation destiné aux intervenants scolaires a notamment permis d'approfondir la collaboration école-famille et les phénomènes de l'agressivité, de l'anxiété et du trouble de l'opposition chez les enfants d'âge préscolaire.



Le volet prévention a pavé la voie à des activités de sensibilisation thématique en classe, au développement de trousse thématiques destinées aux parents, à des capsules d'information pour les enseignants et à la participation à des comités avec les partenaires externes. En outre, des interventions et des suivis directs sont pratiqués auprès des élèves, des parents, des intervenants scolaires et des partenaires. Qu'on consulte les trousse, les capsules, le matériel prêt à utiliser en classe ou le livre Le petit dragon qui ne gérait pas ses émotions, on en constate la qualité.

Au préscolaire, un intervenant est souvent appelé à servir un élève qui présente des problématiques non identifiées et il peut, à l'occasion, se sentir impuissant ou isolé. L'approche adoptée par Les petits dragons permet aux intervenants d'obtenir le service de leur choix. Que ce soit par de la formation, du conseil, du soutien, de l'accompagnement en classe, ou l'un et l'autre, on appuiera l'intervenant qui le souhaite dans l'évolution de ses pratiques pédagogiques et éducatives.



Carole Houle, Stéphanie Amesse, Serge Poirier et Michel Duchesne

L'équipe de Les petits dragons participe également, avec ses partenaires, à développer l'outil Mon Parcours sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire.

Les nombreux volets de Les petits dragons se sont rapidement développés grâce à l'implication personnelle des membres de son équipe et par les nombreuses heures de travail offertes au-delà de l'horaire quotidien. Puisque l'équipe oeuvre dans un champ d'intervention peu occupé, on sort des sentiers battus, mais il n'y a pas de limite à ce qui peut être accompli. C'est en exploitant aussi l'expertise de chacun que le projet devient très prometteur et demeure en constante évolution.

En consolidant la fondation nécessaire à la construction des apprentissages, on augmente les chances de réussite scolaire de l'élève lors de son entrée au primaire.

Dans un champ d'intervention où tout est à construire, la passion repousse les limites!

■ MENTIONS D'HONNEUR

Catégorie Engagement personnel

« Classe Alpha Plus! »

La classe d'alphabétisation de Mme Ann-Lorraine Riel, Alpha Plus! est offerte au centre de formation Huntingdon, un organisme d'action communautaire autonome en alphabétisation de la MRC du Haut-Saint-Laurent, fondé en 1992. La mission de cet organisme est de promouvoir la réinser-

tion et l'intégration sociales des personnes adultes sous-scolarisées en leur permettant de s'approprier la lecture, l'écriture, la mathématique et des habitudes de travail et de fonctionnement applicables dans le quotidien. Des services y sont offerts autant en français qu'en anglais grâce à une collaboration des commissions scolaires New Frontiers et de la Vallée-des-Tisserands.

La classe d'alphabétisation de Mme Riel se veut une vraie communauté d'apprentissage où le vécu des apprenants, âgés de 17 à 60 ans, sert d'inspiration aux activités. La prise de médicaments, par exemple, devient une situation d'apprentissage réelle et Mme Riel en profite pour transformer un coin de sa classe en pharmacie dans laquelle on discute posologie, compte de l'argent, fait la lecture de thermomètres et où on donne des premiers soins. Ainsi, les apprentissages des élèves sont contextualisés en vue de leur intégration à des activités de la vie quotidienne et communautaire.

Les projets développés et travaillés en classe font aussi souvent appel au sens civique et communautaire de l'apprenant. Chaque année, quelques élèves siègent même au conseil d'administration du centre. Ils y apprennent le fonctionnement d'un conseil, mais aussi le sens de l'engagement personnel, corporatif et politique, et la valeur de l'activité citoyenne et du bénévolat. La classe a, entre autres, créé un audioguide pour faire découvrir la région du Haut-Saint-Laurent et plus particulièrement le Site archéologique Droulers. Des événements organisés par la communauté sont aussi des occasions d'apprentissage pour ces adultes, comme la guignolée, la distribution des paniers de Noël ou les cuisines collectives. Les élèves participent aussi activement à la bibliothèque municipale où une section est même aménagée pour les personnes qui s'initient à la lecture.



Ann-Lorraine Riel à l'œuvre avec ses élèves

La classe se fait également une courroie de transmission vers plusieurs autres ressources offertes dans la communauté et susceptibles d'être utiles aux apprenants, notamment le CSSS, les cuisines collectives, le centre local d'emploi, le Service externe de main-d'oeuvre Montérégie, Une affaire de famille, Ancre et ailes ou la friperie.

On aura compris, cette classe est animée par une personne dynamique, originale et dévouée qui entretient une préoccupation authentique pour la réussite des apprenants, l’alphabétisation et l’excellence. Elle se fait également une spécialiste des scénarios d’apprentissage. Si bien qu’elle a rédigé de tels scénarios pour le français et la mathématique qui ont été retenus comme modèles par le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport pour leur qualité et leur respect des objectifs du matériel pédagogique en lien avec la réforme scolaire. Mme Riel a aussi rédigé une trousse de 18 situations d’évaluation de français pour tous les cours d’alphabétisation du nouveau programme et elle rédige présentement celles de la mathématique.



Carole Houle, Jacques Primeau, Lyne Valade, Ann-Lorraine Riel, Renée Guernon et Michel Duchesne

Le centre Jean-XXIII et le centre de formation Huntingdon ont donc développé un service, la classe Alpha Plus!, qui répond non seulement aux besoins scolaires de ses apprenants, mais aussi à leur besoin de s’approprier une vie citoyenne et communautaire. L’enseignement, pour sa part, est assuré par une personne admirable avec cœur, passion et compétence, Mme Anne-Lorraine Riel.

Catégorie Innovation pédagogique

« Projet Harmonie »

Le Projet Harmonie est parti de la volonté de faire du protocole pour contrer la violence et l’intimidation à l’école, un outil pédagogique et éducatif. Le protocole devait permettre des apprentissages positifs et non seulement être perçu et communiqué comme un instrument de coercition. Il devait permettre aux élèves une réelle conscience de leurs gestes et de leur pouvoir de changer et d’améliorer leur environnement et le climat de l’école. Les écoles Saint-Étienne et Saint-Paul ont travaillé à partir du même projet.

Dans chacune des écoles, le sous-comité du protocole s’est rapidement doté d’un document principal Harmonie! Le projet a été présenté au personnel qui s’est immédiatement mobilisé afin d’en faire le thème annuel et le projet a très bien été accueilli par les conseils d’établissement! Les élèves, pour leur part, se sont impliqués dans les activités pendant et après les classes.

Un cadre pédagogique a ainsi été réalisé à partir des valeurs du protocole qui ont inspiré chacune une activité qui, par la suite, a fait l’objet d’un réinvestissement au plan pédagogique. Les élèves sont alors davantage habilités aux transferts des connaissances et des compétences, et sont aidés par l’implication de leurs parents et de la communauté. Un appel à la différenciation pédagogique a aussi permis à chacun des élèves d’occuper la place qui lui convient. En effet, rien n’est laissé au hasard et les enseignantes ont profité de leur formation sur la différenciation pédagogique pour développer ou réinvestir les activités réalisées par la technicienne en éducation spécialisée ou le SASEC. Plusieurs styles d’enseignement ont été exploités tout en continuant de travailler à contrer l’intimidation. On a ainsi pu capter l’intérêt de chacun et particulièrement celui des garçons.

Aussi, tout ce qui se faisait dans le cadre du projet Harmonie devait être repris au plan pédagogique. Le personnel a rapidement développé le réflexe de toujours viser l’intention pédagogique. Spontanément, on se questionne sur l’impact recherché chez les élèves par une activité. Celle-ci doit servir à la fois d’élément de motivation et de prétexte à un apprentissage.



Des élèves réalisent le Projet Harmonie



Carole Houle, Sylvie Larose, Dominique Letarte, Sonia Champagne et Michel Duchesne

Chaque occasion est aussi saisie pour faire rayonner le projet : présentation au conseil d'établissement, rencontre de parents, remise de bulletin, communication écrite, info-parent, journal étudiant, assemblée générale, invitation aux parents dans la classe. Des partenaires communautaires se sont aussi impliqués. Leucan, la Halte famille, le Dalhia, la Police de Châteauguay, Erianne Faille, la MRC, le CSSS, Mira et l'école Purusha de Châteauguay comptent parmi les partenaires.

Une réelle démonstration de l'excellence de l'école publique qui peut se démarquer au niveau pédagogique par sa créativité, et par l'implication de ses artisans.

L'originalité du projet repose sur la transformation du protocole pour contrer l'intimidation et la violence en un véritable projet éducatif et pédagogique. Le personnel entretient ensuite la préoccupation constante de développer le caractère pédagogique de chacune des activités et d'assurer le transfert des connaissances et des compétences recherchées.

■ COUP DE CŒUR DU JURY

« La troupe de théâtre Rock'n None »

Le défi était de taille : constituer une troupe d'anciens élèves, d'enseignantes et d'enseignants retraités, de membres de la direction et du personnel de la commission scolaire pour souligner le 40^e anniversaire de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois et les 35 ans de l'Atelier-théâtre. Un défi relevé avec brio par Mme Renée Lévesque et son équipe, au grand plaisir de plus de 1000 personnes venues assister aux représentations de l'adaptation de Rock'n None. En outre, la troupe a offert une animation appréciée lors de la marche du Relais pour la vie.

L'engagement des participants et l'apport des commanditaires et des partenaires ont contribué au succès de cette activité menée au profit de l'Atelier-théâtre. Ce généreux rassemblement de différents acteurs du monde de l'éducation dans le seul but de célébrer le 40^e anniversaire de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois et de son Atelier-théâtre illustre le sentiment d'appartenance à l'école



La troupe de théâtre Rock'n None lors d'une représentation



Carole Houle et Michel Duchesne avec la troupe de théâtre Rock'n None

qu'entretiennent les élèves et le personnel et contribue en ce sens à la valorisation de l'école publique et à la promotion des valeurs de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands.

Les efforts déployés, l'originalité de la production et l'implication des participants motivés uniquement par leur désir de redonner à l'école, donnent à cette activité un caractère exceptionnel qui annonce l'excellence.

L'histoire de l'Atelier-théâtre s'est construite sur une fondation déposée par des gens passionnés parmi lesquels s'illustre Mme Renée Lévesque.



■ D'AUTRES SUCCÈS...

Journées de la persévérance scolaire

Annuellement, la commission scolaire s'unit à Réussite Montérégie pour la tenue des Journées de la persévérance scolaire sur le thème Je suis un facteur de persévérance... et vous? Les Journées de la persévérance scolaire sont l'occasion de valoriser l'éducation, particulièrement en félicitant les élèves pour leurs efforts et en les encourageant à poursuivre leur cheminement scolaire. Plusieurs activités sont organisées à travers toutes les régions du Québec et la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et ses établissements ont proposé cette année, comme par les années passées, une programmation riche et diversifiée.



Émilie St-Onge, Meagan Babin Alexandre, élèves de la commission scolaire en compagnie de Joël Mercier et Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield



Un salon pédagogique et littéraire

La commission scolaire a tenu cette année son premier salon pédagogique et littéraire appelé *Littérature en classe et en commun*. C'est ainsi que près de 60 enseignantes et enseignants du primaire de la commission scolaire ont pu assister à deux conférences et visiter une douzaine de kiosques d'exposition animés par leurs collègues qui avaient une belle expérience pédagogique et littéraire à partager.

Cette journée visait à promouvoir à la fois l'utilisation de la littérature jeunesse dans l'enseignement et le plaisir de la lecture.



« Nous avons offert beaucoup d'ateliers de promotion littéraire aux enseignants au cours des quatre dernières années, ce qui a été très apprécié. Toutefois, plusieurs enseignantes et enseignants ont manifesté le besoin d'avoir des exemples concrets d'exploitation de la littérature en classe. L'exposition d'aujourd'hui répond à cette demande. »

— Mme Sylvie Leblanc, bibliothécaire

« La lecture donne accès à tous les apprentissages, d'où l'importance de développer sa compétence en lecture et surtout, le goût de lire. C'est pourquoi le développement de la compétence « Lire » apparaît spécifiquement au Plan stratégique de la commission scolaire dans lequel s'inscrit cette activité. »

— M. Richard Carrière, directeur des Services éducatifs aux jeunes

Mécanique agricole, c'est parti!

La commission scolaire a été autorisée provisoirement à offrir le programme Mécanique agricole et a fièrement présenté ses nouveaux élèves et proposé la visite de ses locaux nouvellement aménagés pour la cause, à l'occasion d'une activité de type portes ouvertes. C'est dans l'ancien gymnase de l'école Saint-Joseph de Saint-Chrysostome, devenu le centre Saint-Joseph, que le centre de formation professionnelle des Moissons a aménagé son atelier de mécanique agricole. Notons la participation d'Emploi-Québec dans ce projet, une initiative commune des centres locaux d'emploi de l'Ouest de la Montérégie qui rassemble aussi les centres locaux de Vaudreuil, Saint-Constant, Châteauguay et Saint-Rémi.

« *Emploi-Québec veut ainsi assurer l'adéquation entre l'emploi et la formation et répondre aux besoins de l'industrie. Dans ce cas, nous avons même mis de l'avant un modèle de conciliation travail-études. Ainsi, les élèves occupent des emplois rémunérés au cours de leur formation.* »

— Mme Guylaine Martineau, directrice des centres locaux d'emploi (CLE) de Valleyfield et du Haut-Saint-Laurent

« *Nous sommes fiers de la nouvelle vocation donnée au centre Saint-Joseph et d'avoir participé à l'aménagement des installations qui permettent d'accueillir ses nouvelles activités.* »

— Mme le maire de Saint-Chrysostome, Jocelyne Lefort



Les premiers élèves du programme Mécanique agricole en compagnie de leurs enseignants



Jocelyne Lefort, maire de Saint-Chrysostome, Diane Maheu, responsable de la mesure de la formation de l'Ouest de la Montérégie d'Emploi-Québec, Michel Duchesne, président de la commission scolaire, Carole Houle, directrice générale de la commission scolaire, Stéphane Billette, député de Huntingdon, Donald Millaire, directeur du centre de formation professionnelle des Moissons, Marc-André Vigneault, représentant des élèves, Susan Demers, enseignante, Guylaine Martineau, directrice des Centres locaux d'emploi (CLE) de Valleyfield et du Haut-Saint-Laurent et Denis Faubert, responsable de la mesure de la formation de l'Ouest de la Montérégie d'Emploi-Québec

La Soirée Reconnaissance annuelle du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM)

Cette soirée a donné lieu au dévoilement d'une belle distinction dans les rangs de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands. C'est que le jury a eu un coup de coeur pour Mme Ann-Lorraine Riel, enseignante en alphabétisation au centre de formation Huntingdon et sa classe Alpha Plus!



Michel Duchesne et Ann-Lorraine Riel

L'Ordre du mérite à M. Gabriel Landry

L'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec vise à honorer des personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'avancement de l'éducation et particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement. Lors d'une activité reconnaissance, la fédération a remis la Médaille d'or de l'Ordre du mérite à quatre élus scolaires dévoués depuis plus de 40 ans à la cause de l'éducation publique. Parmi celles-ci figure M. Gabriel Landry, commissaire à la commission scolaire.



Michel Duchesne et Gabriel Landry

Projet Réussite Samajam!

Le Projet réussite Samajam- Valleyfield a été lancé à l'école Notre-Dame-du-Saint-Esprit. Ainsi, plus de 75 sessions d'animations musicales et de formation de mise en scène ont été offertes à l'ensemble des élèves de l'école en vue de la présentation de leur grand spectacle de fin d'année. Le projet a été lancé à l'initiative de la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield et sa réalisation a aussi été rendue possible grâce à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. La participation de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a permis de combler le financement nécessaire à ce que le projet se réalise aussi aux écoles Langlois et Sacré-Coeur, au cours des prochaines années. Outre qu'il permet des situations pédagogiques stimulantes, on reconnaît au projet des bénéfices sur le plan du développement des compétences et de l'enrichissement de l'attitude des élèves devant l'effort, dans la coopération et dans le respect des autres. Les élèves en retiennent par ailleurs tout le plaisir des percussions, du spectacle et de la réalisation de leur plein potentiel.



Assis à l'avant : Sandrine et Yannick, élèves de la 6^e année à l'école Notre-Dame-du-Saint-Esprit, 2^e rangée : Carole Houle, directrice générale de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, Yvon Vinet, président du conseil d'administration et Carole Thivierge, directrice des communications de la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield, Debout à l'arrière : Louis Bellemare, président fondateur de Samajam, Guy Lambert, directeur de l'école, Jacques Smith, conseiller à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et M. Michel Duchesne, président de la commission scolaire



Plan de mesure d'urgence

Quelque 650 personnes ont participé aux activités destinées à favoriser l'appropriation des mesures d'urgence et à développer une culture propre à en assurer le déploiement rapide et efficace. Il aura fallu beaucoup de préparation pour tenir ces exercices organisés dans le cadre du Plan des mesures d'urgence. Ceux-ci permettent au personnel d'être davantage habilité à agir devant les risques susceptibles de menacer la santé et la sécurité des élèves et les leurs.



Le personnel de la commission scolaire participe à des exercices organisés dans le cadre du Plan de mesures d'urgence

Projet de conciliation travail-études

C'est la collaboration entre le Centre de santé et de services sociaux du Suroît et le centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac qui a permis de lancer une nouvelle formule spécifique du programme Assistance à la personne en établissement de santé. Les élèves inscrits dans le cadre de ce projet auront l'avantage de pouvoir réaliser l'ensemble de leurs stages au CSSS du Suroît. De plus, au terme de leur programme, les nouveaux diplômés auront un lien d'emploi avec l'organisation, leur assurant ainsi une place sur le marché du travail.



Courtoisie: Centre de santé et de services sociaux du Suroît

De gauche à droite : François Vaudrin, directeur CFP de la Pointe-du-Lac, Carole Houle, directrice générale de la commission scolaire, Sophie Pouliot, directrice des ressources humaines CSSS, Céline Lanteigne, Steve Brady, préposés aux bénéficiaires du CSSS, Louise Roussel, directrice de la qualité et des soins infirmiers du CSSS, Marie-Josée Poirier, directrice adjointe CFP de la Pointe-du-Lac, Danielle Dubois, directrice générale par intérim du CSSS, Michel Duchesne, président de la commission scolaire et Nicole Marleau, présidente du C.A. du CSSS

« On saisit ici une occasion supplémentaire de favoriser la persévérance scolaire, de développer un modèle de formation directement liée aux besoins du marché du travail et d'assurer la réussite du passage de nos finissants au marché de l'emploi. »

— Carole Houle

Mélissa Ménard, lauréate AVENIR personnel engagé

Dans les dictionnaires de l'école Arthur-Pigeon se trouve sûrement, en marge de la définition de « dynamisme », le nom de Mélissa Ménard. Car sous les airs réservés de cette enseignante en adaptation scolaire se cache un esprit énergique et créatif qui, pour amener les élèves et même les collègues à sortir de leur zone de confort, échafaude mille et un projets.



Mélissa Ménard

Des retraites bien méritées !

Trente employés de la commission scolaire ont pris le chemin d'une retraite bien méritée en fin d'année.



Carole Houle, Diane Lussier, Marie-Paule Benoît, Michel Duchesne, Joël Mercier et Michel Brunet (à l'arrière)

Les 25 ans de services, et au-delà, des membres du personnel et des commissaires :

M. Sylvain Allen, gardien, **M. André Boucher**, enseignant et **Mme Céline Martin**, enseignante à l'école de la Baie-Saint-François

Mme Céline Hébert, agente de bureau et **M. René Chrétien**, concierge au centre du Nouvel-Envol

Mme Francine Demers, enseignante à l'école Sacré-Cœur (Salaberry-de-Valleyfield)

Mme Carole Leclerc, secrétaire au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

Mme Nathalie Lessard, enseignante à l'école Marie-Rose

M. André Miville-Deschênes, enseignant à l'école Arthur-Pigeon

Mme Marie Parent, enseignante à l'école Saint-Urbain

M. Sylvain Prigent, enseignant à l'école Notre-Dame

M. Michel Sauv , tuyauteur aux Services des ressources matérielles

M. Michel Duchesne, président



Carole Houle, Patrick Forcier, Marie Parent, Normand Landry et Michel Duchesne

4.

Portrait de la commission scolaire

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

L'établissement a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

La commission scolaire exerce un rôle de leader dans la réussite éducative et l'accomplissement de notre communauté tout en reconnaissant la richesse d'une communauté mobilisée par une action concertée où des partenaires sociaux, communautaires, économiques s'unissent pour soutenir le goût d'apprendre chez nos élèves jeunes et adultes. La commission scolaire croit au potentiel d'apprentissage de tous ses élèves et aux compétences professionnelles de son personnel. Elle reconnaît l'unicité de l'individu — ses forces, ses intérêts, ses besoins, ses différences — et travaille à offrir des services en conséquence.

La commission scolaire dessert une population de 85 000 personnes qui habitent un vaste territoire de 1 638 km² situé à l'extrémité ouest de la région de la Montérégie. Deux municipalités régionales de comté, celle de Beauharnois-Salaberry et celle du Haut-Saint-Laurent, occupent ce territoire et regroupent vingt et un municipalités, villes, cantons, villages et paroisses, identifiées comme un milieu semi-urbain, car une grande partie de la population vit en milieu rural.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE
Formation générale des jeunes	
• Préscolaire 4 et 5 ans	697
• Primaire	3 778
• Secondaire	3 325
	7 800
Formation générale aux adultes	
• équivalent à temps plein	401
Formation professionnelle	
• équivalent à temps plein	419

ÉduCo Formation – Services aux entreprises

32 entreprises participantes comprenant 1 095 participants pour un total de 842 heures de formation.

Personnel enseignant	1 022
Personnel de soutien	391
Personnel cadre (services administratifs et établissements)	61
Personnel des services de garde	122
Personnel de surveillance	119
Personnel professionnel	62



Les établissements aux ordres primaire et secondaire :

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant(e) Comité de parents	Substitut Comité de parents
ÉCOLES PRIMAIRES de moins 100 élèves				
Saint-Étienne Saint-Étienne-de-Beauharnois	Sylvie Larose Benoît Poulin, adj.	France Daigneault	Nancy Chiasson	Annick Lareau
Saint-Jean Howick	Patrick Forcier Normand Landry	Stéphanie Allard	Karine Poirier	Geneviève Riendeau
Omer-Séguin Saint-Louis-de-Gonzague	Nathalie van der Tol Mario Chagnon	Isabelle Messier	Isabelle Messier	Nancy Ashton
ÉCOLES PRIMAIRES de 100 à 150 élèves				
Saint-Eugène Beauharnois	Josée Poirier Karen Bélanger	Anne-Marie Presne	Jean-Paul Livenais	Katherine Huot
Saint-Urbain Saint-Urbain-Premier	Patrick Forcier Normand Landry	Julie Bélanger	Lucie Plamondon	Josée Mercier
Montpetit Saint-Chrysostome	Louise Faucher	Karine Lacroix	Marylène Hébert	Sylvain Blouin
Centrale Saint-Antoine-Abbé Franklin	Louise Faucher	Sylvain Simard	Sylvain Simard	Maryline Cécyre
Notre-Dame-du-Rosaire Ormstown	Nathalie van der Tol Mario Chagnon	Sylvie Dumas	Nataly Lafleur	Sylvie Dumas
Des Jeunes-Riverains Saint-Anicet	Geneviève Leroux par intérim	Mélody Dufour	Sophie De Montigny	Vacant
Notre-Dame-de-l'Assomption Saint-Stanislas-de-Kostka	Geneviève Leroux par intérim	Véronique McSween	Véronique McSween	Catherine Faucher
Sainte-Agnès Salaberry-de-Valleyfield	Nathalie Brisson Louis-Philippe Primeau	Ghislain Vincent	Pierre St-Aubin	Ghislain Vincent
Saint-Joseph-Artisan Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	Pierre-Marc Gendron	Pierre-Marc Gendron	Geneviève Montpetit
Dominique-Savio Salaberry-de-Valleyfield	Guy Lambert	Marc-André D'Amour	Mélanie Leduc	Geneviève Lebrun
ÉCOLES PRIMAIRES de 150 à 200 élèves				
Notre-Dame-de-la-Paix Beauharnois	Josée Poirier Karen Bélanger	Marie-Claude Frappier	Claudine Taillefer	Jacinthe Ménard
Montpetit Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	François Beaudoin	Sébastien Perron	François Beaudoin
Notre-Dame-du-Saint-Esprit Salaberry-de-Valleyfield	Guy Lambert	Ian Blanchet	Mélanie Arsenault	Ian Blanchet
Sacré-Cœur Salaberry-de-Valleyfield	Liette Montpetit	Marie Gauvreau	Marie Gauvreau	Luc Bertrand
Saint-Eugène Salaberry-de-Valleyfield	Johanne Benjamin	Nathalie Huneault	Julie Huneault	Chantal Lavallée
ÉCOLES PRIMAIRES de 200 à 300 élèves				
Jésus-Marie Beauharnois	Sylvie Castonguay Josée Poirier	Élisabeth Dagenais	Julie Frappier	Élisabeth Dagenais
Saint-Paul Beauharnois	Sylvie Larose Benoit Poulin, adj.	Patrick Landreville	Patrick Landreville	Roxanne Poissant
Sacré-Cœur Sainte-Martine	Rachel Duquette	Yvan Pilon	Alain Daigneault	Catherine Malenfant
Notre-Dame Huntingdon	Michel Girard	Marie-Ève Dion	Marie-Ève Dion	Guylaine Beaudoin
Marie-Rose - Saint-André Salaberry-de-Valleyfield	Linda Gagnon	Karine Prigent	Karine Prigent	Marie-Claude Perreault
Élisabeth-Monette Salaberry-de-Valleyfield	Chantal Lacasse	Frédéric Hébert	Frédéric Hébert	Isabelle Gauthier
Langlois Salaberry-de-Valleyfield	Éric De Bellefeuille	Monique Daigneault	Julie Fortin	Stéphane Boissonneault
Frédéric-Girard Salaberry-de-Valleyfield	Lucie Deschamps	Isabelle Roy	Nicolas Briancourt	Isabelle Roy
ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE				
Sainte-Martine Cette école offre aussi de l'enseignement primaire	Marie-Josée Meloche	Brenda Dubois	Yves Moreau	Rita Widmer

Les établissements... Suite

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant(e) Comité de parents	Substitut Comité de parents
ÉCOLES SECONDAIRES				
du Parcours Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Vranderick	Cet établissement offre des services à la clientèle du Centre jeunesse de la Montérégie. Il exerce ses activités dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les élèves qui le fréquentent sont âgés de 12 à 18 ans.		
Patriotes-de-Beauharnois Beauharnois	Éric Ste-Marie Jean Ricard, adj. Suzie Dubuc, adj. Lucie Langlois, adj. adm.	Sylvain Guy	Sylvain Guy	Stéphane Nadon
Edgar-Hébert Salaberry-de-Valleyfield	Joël Mercier Michel Brunet, adj. Diane Lussier, adj.	Linda Latour	Sébastien Perron	Guillaume Robidoux
Baie-Saint-François Salaberry-de-Valleyfield	Sylvain Leblanc Patrick Forcier, adj. Lucie Martel, adj. Marie-Josée Poirier, adj.	Marthe Thibault	Patrick Rancourt	Martine Plante
Arthur-Pigeon Huntingdon	Lynda Loignon Normand Landry/Lori Bélair, adj. Dominic Tremblay, adj.	Estelle Henderson	Estelle Henderson	Vacant

Les établissements aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle

Les centres intégrés du Nouvel-Envol

Jacques Primeau, directeur

<p>Centre la Nouvelle-École 23, rue Saint-André, Beauharnois</p> <p>Centre Jean-XXIII 16, rue Cross, Ormstown</p> <p>Pierre Cholette, adj.</p>	<p>Services d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences de base en français et en mathématique • Présecondaire à 5e secondaire (français, anglais, mathématique) • Intégration socioprofessionnelle
<p>Centre du Nouvel-Envol 115, rue Saint-Charles Salaberry-de-Valleyfield</p> <p>Lynda St-Onge, adj.</p>	<p>Services d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences de base en français et en mathématique • Francisation • Présecondaire à 5^e secondaire (français, anglais, mathématique, histoire et sciences) • Intégration sociale • Intégration socioprofessionnelle • Cours de préparation aux GEDTS
<p>Centre de formation professionnelle des Moissons 260, rue Gagnon, Beauharnois</p> <p>Centre Saint-Joseph 51, St-Pierre, Saint-Chrysostome</p> <p>Donald Millaire, directeur Lucie Langlois, adj. adm.</p>	<p>Programmes offerts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arboriculture et élagage (DEP) • Grandes cultures (DEP) • Horticulture et jardinerie (DEP) • Lancement d'une entreprise (ASP) • Mécanique agricole (DEP) • Production acéricole (DEP) • Production animale (DEP) • Production horticole (DEP) • Réalisation d'aménagements paysagers (DEP)
<p>Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac 445, rue Jacques-Cartier Salaberry-de-Valleyfield</p> <p>Centre Sainte-Cécile 30, rue Thomas Salaberry-de-Valleyfield</p> <p>François Vaudrin, directeur Marc Brichau, adj. Marie-Josée Poirier, adj. Alain Hallé, adj. adm.</p>	<p>Programmes offerts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la personne à domicile (DEP) • Assistance à la personne en établissement de santé (DEP) • Boucherie de détail (DEP) • Coiffure (DEP) • Comptabilité (DEP) • Lancement d'entreprise (ASP) • Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP) • Santé, assistance et soins infirmiers (DEP) • Secrétariat (DEP) • Secrétariat juridique (DEP) • Soudage-montage (DEP) • Vente-conseil (DEP)

Les établissements administratif et éducatif

Centre administratif 630, rue Ellice, Beauharnois	Centre éducatif des artisans 47, rue Perreault, Salaberry-de-Valleyfield
---	--

5.

Le conseil des commissaires

La commission scolaire est administrée par un conseil des commissaires composé de 19 commissaires élus dans autant de circonscriptions et de deux commissaires représentant du comité de parents, l'un choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire et l'autre choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement secondaire, élus en application de la *Loi sur l'instruction publique*.



Micheline LeBrun-Caza
Circonscription n° 1
Dundee, Godmanchester,
Saint-Anicet et Akwesasne



Rita Charette
Circonscription n° 9
Salaberry-de-Valleyfield



Manon Daigneault
Circonscription n° 17
Beauharnois



Lise Garneau-Crête
Circonscription n° 2
Huntingdon,
Hinchinbrooke et Elgin



Hélène Tremblay *
Circonscription n° 10
Salaberry-de-Valleyfield



Jacinthe Leduc
Circonscription n° 18
Saint-Urbain-Premier et
Sainte-Martine



Francine Montpetit
Circonscription n° 3
Franklin et Ormstown



Frank Mooijekind,
vice-président *
Circonscription n° 11
Salaberry-de-Valleyfield



Lionel Brais *
Circonscription n° 19
Saint-Chrysostome,
Havelock, Howick et
Très-Saint-Sacrement



Mario Duranceau
Circonscription n° 4
Saint-Louis-de-Gonzague,
Saint-Stanislas-de-Kostka
et Sainte-Barbe



Diane Giguère
Circonscription n° 12
Salaberry-de-Valleyfield,
secteur Grande-Île



Jeanne-D'Arc Patry-Levert *
Circonscription n° 5
Salaberry-de-Valleyfield



Gabriel Landry
Circonscription n° 13
Salaberry-de-Valleyfield,
secteur Saint-Timothée



Michel Duchesne, président *
Circonscription n° 6
Salaberry-de-Valleyfield



Marc Rémillard
Circonscription n° 14
Salaberry-de-Valleyfield,
secteur Saint-Timothée



Yvon Asselin
Circonscription n° 7
Salaberry-de-Valleyfield



Claude Lemieux
Circonscription n° 15
Beauharnois



Suzanne Thibault *
Circonscription n° 8
Salaberry-de-Valleyfield



Sylvie Montpetit *
Circonscription n° 16
Saint-Étienne
et Beauharnois

Commissaires-parents en 2012-2013



Julie Frappier*
Représentante du
comité de parents
pour le primaire



Patrick Rancourt *
Représentante du
comité de parents
pour le secondaire

* Membre du comité exécutif

Les commissaires, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, sont tenus de se conformer à un code d'éthique et de déontologie. Au cours de l'année 2012-2013, aucun cas de manquement n'a été traité et aucun manquement à ce code n'a été constaté. Le Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie du commissaire est disponible au Secrétariat général et sur le site Internet de la commission scolaire : www.csvt.qc.ca.

Le conseil a tenu les 11 séances ordinaires prévues par règlement dont 5 ont été ajournées. Le conseil a également tenu 23 séances de travail.

Certaines réalisations et décisions du conseil des commissaires au cours de l'année 2012-2013 :

- Dépôt du rapport des vérificateurs 2011-2012 et nomination des vérificateurs pour 2012-2013
- Régime d'emprunts 2012-2013
- Renouvellement de l'affiliation et nomination d'un délégué au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)
- Accueil de la recommandation du comité formé en vue de proposer une solution face à la croissance de la clientèle aux écoles de Sainte-Martine
- Nomination des délégués et substituts à l'assemblée générale et au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Programme Mécanique agricole
- Nomination des directions des écoles Saint-Jean et Saint-Urbain, Notre-Dame-de-la-Paix et Saint-Eugène de Beauharnois
- Nomination d'une direction adjointe à l'école Arthur-Pigeon
- Adhésion au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques de type ordinateurs portables
- Nomination d'un représentant au comité d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du projet d'agrandissement et de réaménagement du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac
- Financement de l'éducation et fiscalité scolaire
- Révision de la politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves dans les écoles
- Nomination du responsable de l'observation des règles contractuelles
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2016
- Nomination aux postes de coordonnateur Santé et sécurité au travail, chef de secrétariat et directeur général adjoint et responsable des services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
- Renouvellement de l'offre de services bancaires
- Adoption du budget révisé 2012-2013
- Contrat d'accès à la Commission scolaire New Frontiers au réseau de fibres optiques de la commission scolaire
- Renouvellement d'une occupation d'une emprise du ministère du Transport du Québec – École Marie-Rose
- Adoption des plans d'effectifs
- Désignation d'un nouveau conseiller à l'éthique
- Demande à la ministre pour une dérogation au nombre de circonscriptions électorales
- Modification à la structure administrative
- Renouvellement de l'adhésion de la commission scolaire au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurance
- Renouvellement de l'adhésion de l'entente visant à contrer le décrochage scolaire et à favoriser la persévérance scolaire en Montérégie 2013-2014
- Demande à l'Assemblée nationale du Québec de faire de l'éducation publique, une priorité nationale au Québec
- Modification du tarif pour la surveillance et l'encadrement du midi
- Entente relative au projet sur l'élaboration d'instruments d'élévation
- Adhésion au CCSR, fournitures de liens téléphoniques
- Remplacement de la politique de transport scolaire
- Renouvellement de la désignation du protecteur de l'élève

- Nomination d'un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration du centre d'études supérieures de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- Division en circonscriptions électorales du territoire de la commission scolaire
- Adoption du budget 2013-2014
- Renouvellement de la demande dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – les Frontaliers actifs de l'école Arthur-Pigeon
- Renouvellement de la demande d'ajout d'espace au centre de formation professionnelle des Moissons
- Entente avec la ville de Salaberry-de-Valleyfield concernant les stationnements à l'école Edgar-Hébert

Et concernant des travaux de construction, de réparation et d'entretien :

- Octroi d'un contrat pour l'aménagement de l'atelier de mécanique agricole au centre Saint-Joseph
- Renouvellement et autorisation du bail pour la location de 490 m² d'espace de bureaux par Les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort au centre Sainte-Cécile
- Octroi d'un contrat pour le projet d'agrandissement et de réaménagement au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac
- Octroi d'un contrat pour le remplacement du système de ventilation à l'école de la Baie-Saint-François
- Remplacement des toitures aux écoles Saint-Urbain et Saint-Paul
- Remplacement de toiture à l'école de la Baie-Saint-François et au centre éducatif des Artisans
- Contrat de réaménagement de la toilette des filles à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois
- Contrat d'entretien sanitaire de l'école Edgar-Hébert
- Projet de réparation de la maçonnerie et du remplacement des fenêtres à l'école Saint-Eugène (Beauharnois)
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement de toiture du gymnase du centre Sainte-Cécile
- Octroi d'un contrat pour le remplacement d'un mur de maçonnerie à l'école Sainte-Martine

Les félicitations du conseil :

- À l'école Sacré-Cœur de Salaberry-de-Valleyfield pour le parc-école
- À l'école de la Baie-Saint-François pour les festivités du 40^e anniversaire
- À Mme Mélissa Ménard pour son attribution du lauréat Forces Avenir, personnel engagé
- À l'équipe des Services du Secrétariat général et des communications pour la tenue de la soirée des retraités
- À l'équipe de Cheerleading de l'école Arthur-Pigeon et à l'équipe des Broncos de l'école de la Baie-Saint-François pour leurs médailles remportées
- À l'école Arthur-Pigeon et aux élèves Julie Girouard et Vincent Faubert, et l'entraîneur Marie-Ève Roy pour leur succès au Gala du RSEQ
- À Michel Lalonde pour la bourse offerte par le Club Optimiste lors de la tenue d'Étoiles en spectacle afin de souligner son exceptionnelle réussite
- Aux élèves de 6^e année, aux enseignantes Janick Corriveau et Julie Perreault, et aux collaborateurs de l'école Montpetit de Salaberry-de-Valleyfield de la vidéo de type Lip dub diffusée lors de la fête des finissants

■ LES COMITÉS DU CONSEIL

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires a institué ses comités de révision, de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines.

LE COMITÉ DE RÉVISION

Jacinte Leduc, Rita Charette et Patrick Rancourt, membres, Diane Giguère, Claude Lemieux et Julie Frappier, substitués

L'élève visé par une décision du conseil des commissaires, du comité exécutif, du conseil d'établissement ou du titulaire d'une fonction ou d'un emploi relevant de la commission scolaire ou les parents de cet élève peuvent demander au conseil des commissaires de réviser cette décision. Le conseil des commissaires soumet les demandes qu'il reçoit à l'examen du comité de révision qui lui fait rapport de ses constatations accompagnées de ses recommandations. Les parents de quatre élèves ont présenté une demande de révision qui a été traitée rapidement par le comité et le conseil des commissaires.

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Francine Montpetit, Micheline LeBrun-Caza et Marc Rémillard, membres, Manon Daigneault, substitut Michel Duchesne, d'office

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou habiletés sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique*, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1 de la loi. Il a en outre pour fonction de formuler des recommandations au conseil des commissaires pour la désignation du protecteur de l'élève et la nomination de la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie et d'imposer une sanction.

Le comité a tenu 7 rencontres qui lui ont permis de formuler ses recommandations au conseil des commissaires concernant la désignation du protecteur de l'élève de la commission scolaire en vue de l'arrivée du terme de son mandat, en juin 2013, et pour la nouvelle nomination de la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie et d'imposer une sanction, en raison de la démission, en cours d'année, de la personne nommée à ce titre. En outre, le comité a discuté du dépôt d'un rapport du conseiller à l'éthique et de son rôle dans l'application du Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie du commissaire.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Lise Garneau-Crête, Gabriel Landry et Francine Montpetit, membres, Julie Frappier, substitut, Michel Duchesne, d'office

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire.

Le comité s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2012-2013. Il s'est penché sur le renouvellement de l'entente bancaire, l'appel d'offres sur invitation pour la vérification externe, l'élaboration de documents facilitant la présentation des budgets des écoles aux conseils d'établissement et finalement, une présentation détaillée du budget initial de l'année 2013-2014 a été offerte au comité.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Rita Charette, Manon Daigneault et Suzanne Thibault, membres, Diane Giguère, substitut, Michel Duchesne, d'office

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonctions d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8 (directeur d'école), 110.5 (directeur de centre) et 198 (directeur général et directeur général adjoint).

Le comité s'est réuni à 4 occasions pour discuter et étudier le fonctionnement des comités de sélection, un projet de politique sur les antécédents judiciaires et les procédures relatives à la distribution ou à l'administration de médicaments en milieu scolaire.



LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire a institué, sous la direction de la directrice générale, un comité consultatif de gestion au sein duquel siègent les directeurs d'école, les directeurs de centre de formation professionnelle, le directeur de centre d'éducation des adultes et des membres du personnel cadre de la commission scolaire. Ce comité se réunit mensuellement et permet à ses membres de participer à l'élaboration du plan stratégique, des politiques et des règlements de la commission scolaire.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Julie Frappier, Isabelle Genest, Karine Gibeault, Julie Lamothe, Lyne Loisel, Patrick Leblanc, Chantal Primeau, Lisette Roy et Benoît St-Laurent, parents
Serge Poirier, représentant des Services éducatifs aux jeunes
Joël Mercier, représentant des directions d'établissements
Nathalie Cyr et Josée Mongrain, représentantes du personnel enseignant
Vacant, représentant du personnel professionnel
Vacant, représentant du personnel de soutien
Manon Giguère, représentante des organismes

Ce comité donne son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Il peut aussi donner son avis sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Mario Duranceau et Claude Lemieux, membres
Gabriel Landry et Francine Montpetit, substitués
Patrick Landreville, représentant du comité de parents

Ce comité donne son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves, sur le plan d'organisation du transport des élèves de la commission, sur les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, sur les critères et les modalités d'utilisation du service des places disponibles, l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins et sur toutes les questions que lui soumet la commission scolaire.

COMITÉ DE PARENTS

Alain Daigneault, président – Julie Frappier, vice-présidente – Jean-Paul Livenais, secrétaire – Marie-Ève Dion, trésorière
 (Pour la liste complète des membres, voir la liste des établissements, page 14)

Le comité de parents est composé d'un représentant de chaque école et d'un représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire, de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire et de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents.

Il favorise la participation des parents en éducation au moyen de conférences et de formations, en soutenant les parents des écoles et au titre de partenaire du milieu, en favorisant la réflexion de tous sur la place des parents en éducation.

Il est appelé à être consulté par la commission scolaire sur un grand nombre de sujets concernant l'organisation des services et leur déploiement, dont le plan stratégique de la commission scolaire, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Le comité de parents a tenu neuf rencontres durant l'année scolaire.

Une conférence a été offerte aux parents avec la conférencière, Mme France Paradis, qui s'intitulait **Parent : retrouver son sentiment de compétence**.

Les membres assurent une représentation auprès des comités de persévérance scolaire du territoire.

Le comité de parents et les Services du Secrétariat général, en collaboration, ont offert une soirée d'information destinée aux parents membres des conseils d'établissement, relative aux rôles et fonctions de ce conseil.

Le comité de parents assure sa représentation à divers comités du conseil des commissaires et auprès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Il a en outre contribué aux travaux du comité formé en vue de proposer une solution face à la croissance de la clientèle aux écoles de Sainte-Martine.

D'autres instances permettent au personnel de participer à la vie démocratique et à la gestion des activités de la commission scolaire, notamment au chapitre des relations de travail et du perfectionnement.

7.

La direction générale

Carole Houle
Diane Rémillard, chef de secrétariat

La directrice générale assure la gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire, elle veille à l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif et elle exerce les tâches que ceux-ci lui confient. La directrice générale assiste le conseil des commissaires dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs.

Plus particulièrement, la directrice générale assure la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et la mise en œuvre des activités qui permettent l'atteinte des résultats en fonction des buts fixés à la convention de partenariat conclue.

L'année 2012-2013 a été marquée par quelques décisions importantes qui ont occasionné des transferts d'élèves. L'école Sainte-Martine accueillera dorénavant des élèves de 4^e, 5^e et 6^e années, et de 1^{er}, 2^e et 3^e secondaires. Tandis qu'à l'école de la Baie-Saint-François, le regroupement des élèves inscrits dans le parcours de formation préparatoire au travail s'est amorcé.

Les centres de formation des adultes ont été regroupés sous le nom de Les centres intégrés du Nouvel-Envol, tout en maintenant les services dans les mêmes points de service.

De plus, les occasions de partage avec les nombreux partenaires de la commission scolaire témoignent des liens étroits qu'elle entretient afin de faire de la réussite de l'élève, une responsabilité commune.

Pour en connaître davantage sur le plan stratégique et la convention de partenariat, vous pouvez aller consulter les documents sur le site Internet de la commission scolaire, à l'adresse suivante : www.csvt.qc.ca.



8.

Les Services des ressources financières

Danielle Dupuy, directrice
Édith Jolicoeur, coordonnatrice

Les états financiers pour l'exercice terminé au 30 juin 2013 ont été produits en application des Principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes apparentés à l'appareil gouvernemental.

Pour l'année 2012-2013, la commission scolaire constate un déficit de 1 389 000 \$. En plus d'une baisse de financement causée par une diminution de sa clientèle scolaire, la commission scolaire s'est vue imposer un ajustement récurrent négatif pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental de 1 897 522 \$ par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Malgré cela, la commission scolaire a

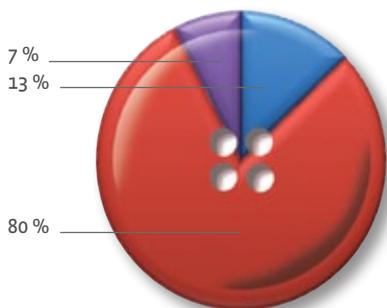
maintenu l'ensemble de ses services aux élèves et leur a consacré 5 803 755 \$ en services complémentaires. Les allocations spécifiquement reçues pour l'investissement incluant l'amélioration, la transformation et le maintien des bâtiments ont permis la réalisation de projets d'investissement pour une valeur de 6 646 299 \$.

Considérant l'objectif de la commission scolaire qui est de maintenir la qualité de ses services tout en visant l'équilibre budgétaire, un comité des finances a été formé dans le but d'explorer toutes les avenues permettant l'atteinte de cet objectif.

RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES PAR SECTEUR EN 2012-2013

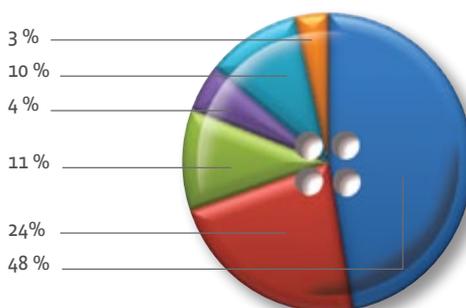
Sources de revenus

- Taxe scolaire
- Subvention du Mels
- Revenus autres



Dépenses par secteurs

- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement
- Service d'appoint
- Act. administratives
- Act. biens meubles, immeubles
- Act. connexes



■ ÉTAT FINANCIERS AU 30 JUIN 2013

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 30 juin 2013

ACTIFS FINANCIERS

Découvert bancaire	-72,568
Subvention de fonctionnement à recevoir	5,852,372
Subvention à recevoir - acquisition d'immobilisations	232,564
Subvention à recevoir - financement	35,641,237
Taxe scolaire à recevoir	892,610
Débiteurs	1,274,148

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS 43,820,363

PASSIFS

Créiteurs et frais courus à payer	11,580,043
Contributions reportées	1,247,030
Provision pour avantages sociaux futurs	3,887,966
Dettes à long terme	59,726,138
Fonds à destination spéciale	754,899
Passif environnemental	2,890,195

TOTAL DES PASSIFS 80,086,271

ACTIFS FINANCIERS NETS -36,265,908

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	40,554,971
Stocks de fourniture	231,424
Frais payés d'avance	49,404

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS 40,835,799

SURPLUS ACCUMULÉS 4,569,891

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2013

REVENUS

Taxes scolaires	12,930,592
Subventions de fonctionnement du Ministère	80,026,489
Autres subventions et contributions	529,365
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	542,923
Ventes de biens et services	5,871,509
Revenus divers	558,550
Amortissement des contributions reportées	52,783

REVENUS TOTAUX 100,512,211

DÉPENSES

Enseignement et formation	46,996,601
Soutien à l'enseignement et à la formation	23,978,524
Services d'appoint	11,370,638
Activités administratives	4,748,901
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	10,060,464
Activités connexes	3,834,767

DÉPENSES TOTALES 101,901,211

DÉFICIT DE L'EXERCICE -1,389,000



Les Services éducatifs aux jeunes

Richard Carrière, directeur
Serge Poirier, directeur adjoint
Chantal Rochon, agente d'administration

Reddition de compte

Ce rapport rend compte à la population de la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec la ministre. En conséquence, les principales réalisations des Services éducatifs aux jeunes sont répertoriées dans la section intitulée *Reddition de compte 2012-2013*.

Services aux élèves en expérimentation

Au cours de l'année, les Services éducatifs aux jeunes ont poursuivi l'expérimentation des services aux élèves :

- Répit-conseil Les petits dragons s'adressant aux élèves du préscolaire. Ce service a été reconduit pour l'année 2013-2014.

- Répit-conseil et Répit-transit au secondaire s'adressant aux élèves éprouvant des difficultés comportementales au secondaire. Ce service a été remplacé par un projet d'alternative à la suspension en 2013-2014.

Trait d'union

L'expérimentation du programme de prévention au décrochage « Chec'n Connect », inspiré d'une équipe de recherche et développement de l'Université du Minnesota, É.U., en partenariat avec l'Université de Montréal, a conduit à mettre en place un programme similaire, le Trait d'union. Ce programme se poursuit en 2013-2014.

10.

Le Service de l'informatique

Richard Carrière, directeur
Frank Burns, directeur adjoint

Un soutien de qualité

Le soutien offert à la commission scolaire vise tous les ordinateurs, leurs périphériques et leurs applications. L'objectif consiste à répondre autant aux besoins courants des établissements qu'à leurs besoins de pointe en matière de technologie de l'information. Diverses technologies telles que le tableau numérique interactif et la tablette numérique sont de plus en plus utilisées. L'emphase fût mise, au cours de l'année scolaire 2012-2013, sur l'appropriation et le transfert d'expertise auprès de tous les intervenants concernés.

La commission scolaire a également misé sur un tronc commun de compétences auprès des techniciens en informatique en ce qui a trait au Portail, à la téléphonie IP, aux intercoms IP, aux caméras de surveillance, la fibre optique, etc.

Un partage d'expertise a été effectué avec une autre commission scolaire concernant l'installation et la configuration de la téléphonie IP ainsi que les systèmes d'exploitation développés par Apple.

11.

Les Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle

Roger Robidoux, directeur
Lyse Baldwin, coordonnatrice

Reddition de compte

Ce rapport rend compte à la population de la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec la ministre. En conséquence, les principales réalisations des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle sont répertoriées dans la section intitulée Reddition de compte 2012-2013.

Mécanique agricole

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé provisoirement la commission scolaire à offrir le programme Mécanique agricole. Grâce à une collaboration du milieu et notamment à un appui exceptionnel d'Emploi-Québec, la commission scolaire a démarré une première cohorte de 13 élèves dans le programme Mécanique agricole. Nous poursuivons nos démarches dans le but d'obtenir l'autorisation permanente.

Agrandissement du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

Les travaux de construction pour l'agrandissement du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac ont été entrepris en cours d'année. Ces travaux nous permettront d'accueillir un plus grand nombre d'élèves dans des locaux mieux adaptés aux besoins actuels des programmes Mécanique industrielle, Soudure-montage et Santé, assistance et soins infirmiers.

Analyse de relocalisation du programme Boucherie de détail

Nous avons amorcé une analyse quant à la relocalisation du programme Boucherie de détail afin de répondre aux besoins grandissants de main-d'oeuvre en boucherie et de favoriser une adéquation formation-emploi. Finalement, cette installation dans nos locaux assurerait de façon plus définitive la pérennité de la formation en boucherie dans notre région.

12.

Les Services aux entreprises

Roger Robidoux, directeur

Partenaire de la croissance socioéconomique régionale

Depuis mars 2007, le centre intégré de services aux entreprises, mis en place en collaboration avec le Collège de Valleyfield, avait pris l'appellation ÉduCo. Après 5 ans de partenariat, la structure a été quelque peu modifiée. En conservant le nom d'ÉduCo et la ligne téléphonique unique, l'offre de service s'est poursuivie au regard des partenaires socioéconomiques et de la clientèle, mais selon une répartition des secteurs d'activité. Cette orientation aura permis un suivi budgétaire distinct pour les deux institutions.

Les Services aux entreprises ont poursuivi leur collaboration avec les employeurs du milieu industriel. L'offre de formation s'est orientée en grande partie sur l'entretien industriel (soudage, mécanique industrielle, tuyauterie

industrielle, instrumentation, programmation de machines-outils à commandes numériques), l'utilisation de logiciels spécialisés (Inventor, MasterCam), la santé-sécurité du travail (espaces clos, cadénassage, scie à chaîne, prévention des chutes, SIMDUT) et sur les équipements de levage (chariot élévateur, plateforme élévatrice, pont roulant).

À titre d'innovation :

- l'organisation d'une formation en soudage à l'aide d'un simulateur, en collaboration avec Groupe Tremblay et la Commission de la construction du Québec
- la mise sur pied d'un processus de sélection et de formation pour les opérateurs-ajusteurs de DIAGEO Canada
- la qualification de tous les employés des fournisseurs de Zinc Électrolytique du Canada sur les règles de sécurité en vigueur à cette usine

QUALIFICATION
Commission scolaire
de la Vallée-des-Tisserands

DIPLOME
2012-2013

13.

Les Services des ressources humaines

Jean-François Lavertu, directeur
François Robichaud, directeur adjoint
Annie Léger, conseillère gestion de personnel

La commission scolaire est l'un des plus importants employeurs de la région avec ses quelque 1 777 employés réguliers et occasionnels qui œuvrent à la réussite des élèves.

Les Services des ressources humaines assument un rôle important de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès de la direction générale et de tous les gestionnaires de la commission scolaire afin d'offrir des conditions de travail optimales au personnel. Ils contribuent à la réalisation de la mission de la commission scolaire par le recrutement, la fidélisation et le développement des ressources humaines dont elle a besoin. En outre, au cours de l'année, les Services des ressources humaines ont recruté pas moins de 240 personnes pour assurer le renouvellement ou le remplacement du personnel nécessaire à répondre aux besoins des élèves.

Plus spécifiquement, c'est une équipe de 12 personnes qui œuvrent notamment à la dotation, à l'évaluation, à la rémunération, au perfectionnement, aux avantages sociaux et au développement organisationnel. Elles voient également au respect des conventions collectives et à la négociation des dispositions qui font l'objet de conventions locales.

Santé et sécurité au travail

Des efforts importants sont investis dans l'enrichissement de notre culture de santé et sécurité au travail et le développement d'habitudes de travail sécuritaires chez l'ensemble du personnel. Des programmes concernant la gestion des espaces clos, la sécurité des machines et le cadenassage des énergies dangereuses font partie d'un plan d'action en santé et sécurité au travail élaboré avec soins et dont la mise en œuvre a été confiée à un coordonnateur en santé et sécurité au travail.

14.

Les Services du Secrétariat général et des communications

Jean-François Primeau, directeur

Gestion documentaire et accès à l'information

À ce titre, les Services du Secrétariat général et des communications procèdent à la classification, la conservation et la destruction des documents conformément à la loi. Ils doivent notamment assurer la protection des renseignements personnels et en permettre l'accès aux personnes qui y ont droit, tout comme aux documents des organismes publics. Nous avons répondu à sept demandes d'accès aux documents des organismes publics, conformément à la loi.

Afin d'optimiser sa gestion documentaire, la commission scolaire a entamé l'implantation du système Clé de voûte

développé pour répondre aux besoins particuliers des commissions scolaires. En outre, la commission scolaire a répondu à 852 demandes de documents scolaires reçues au cours de l'année 2012-2013.

La gestion des plaintes

En 2012-2013, les Services du Secrétariat général et des communications de la commission scolaire ont reçu 126 plaintes qui ont nécessité un suivi par les intervenants concernés. Les parents de quatre élèves ont présenté une demande de révision qui a été traitée rapidement par le comité de révision et le conseil des commissaires.

Les Services des ressources matérielles et le Service du transport

Jean-Sirice Loisel, directeur
Martin Laframboise, coordonnateur
Robert Leduc, contremaître
Alexandra Loyer, agente d'administration

Les allocations spécifiquement reçues pour l'investissement incluant l'amélioration, la transformation et le maintien des bâtiments ont permis la réalisation de projets d'investissement pour une valeur de 6 646 299 \$, lesquels se détaillent comme suit :

Embellissement des cours d'école.....	33 603 \$
Développement et équipement informatique	813 684 \$
Maintien des bâtiments	2 254 282 \$
Amélioration et travaux majeurs.....	1 487 097 \$
Mobilier appareillage et outillage	991 854 \$
Agrandissement d'un centre de formation professionnelle	1 065 779 \$

Les projets d'embellissement des cours d'école ont été complétés à l'école des Jeunes-Riverains et à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois. Tandis que de nouveaux projets ont débuté aux écoles Omer-Séguin et Saint-Eugène de Salaberry-de-Valleyfield.

Au cours de l'année 2012-2013, la réalisation d'un projet de réaménagement des locaux du centre Saint-Joseph a permis d'accueillir le programme Mécanique agricole du centre de formation professionnelle des Moissons.

Agrandissement du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

La commission scolaire a octroyé en cours d'année, le contrat de construction pour l'agrandissement et le réaménagement du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac. Il s'agit d'un projet de 4 006 606 \$ qui permet l'ajout de 739 m² et le réaménagement de 639 m² du bâtiment existant. Les travaux de construction ont débuté à la fin de l'année 2012-2013.



Jean-Sirice Loisel, directeur
Mélanie Gignac, régisseur

Ce sont 6 523 élèves qui utilisent le transport scolaire. Les autobus mobilisés par la commission scolaire parcourent quotidiennement 14 729 kilomètres répartis sur 118 circuits et 491 parcours. Les élèves montent et descendent de l'autobus à domicile ou à l'un des 1 267 sites d'embarquement prévus.

Politique de transport scolaire

En cours d'année, le Service du transport a mené les travaux qui ont permis l'adoption de la nouvelle Politique de transport par le conseil des commissaires. Des consultations auprès du comité de parents, du comité ÉHDAA, du comité consultatif de gestion et du comité consultatif de transport ont permis d'enrichir le contenu de la nouvelle politique avant son adoption.



Atelier d'initiation au transport scolaire

Pour une troisième année consécutive, des ateliers d'initiation au transport scolaire ont été offerts aux enfants de 4 et 5 ans qui fréquentent les centres de la petite enfance du territoire de la commission scolaire en vue de leur entrée scolaire. Ces ateliers sont offerts gratuitement avec la collaboration des transporteurs scolaires. Plus de 300 futurs élèves de la maternelle se sont ainsi préparés à l'utilisation sécuritaire du transport scolaire.

Partager son expérience

Devant le succès remporté par la campagne de sécurité dans le transport scolaire organisée par le secteur de la Vallée-des-Tisserands en 2011-2012, la Fédération des commissions scolaires du Québec a invité les organisateurs de la commission scolaire à partager leur expérience avec leurs collègues des autres commissions scolaires dans le cadre d'une formation orientée vers l'amélioration de la sécurité dans le transport scolaire. Ainsi, Mmes Mélanie Gignac et Gisèle Saumure de la commission scolaire ont tenu le rôle de conférencières à l'occasion de cette session de formation offerte à Québec.



Protecteur de l'élève

Monique Théroux, protecteur de l'élève



En mai 2010, le conseil des commissaires a désigné Mme Monique Théroux, au titre de Protecteur de l'élève, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*. Son mandat, d'une durée de trois ans, a débuté le 1^{er} juillet 2010. En cours d'année, le conseil des commissaires a renouvelé la désignation de

Mme Théroux pour un nouveau mandat d'une durée de trois ans.

Au cours de 2012-2013, 17 plaintes ont été déposées, dont 15 qui portaient sur un même événement.

Une première plainte concernait le classement d'un élève. Le dossier a été revu et une nouvelle évaluation de l'élève a été effectuée, modifiant le classement de l'élève à la satisfaction du parent.

Une deuxième plainte portait sur le transfert d'un élève vers une autre école. Le parent s'est désisté de sa plainte malgré le statu quo de la situation.

Le protecteur de l'élève n'a pas émis d'avis ni de recommandation dans le cadre de ces deux plaintes.

Enfin, 15 plaintes ont été déposées relativement au déplacement des élèves de classes spéciales d'une école vers une autre école située dans une autre ville. Il était demandé que le protecteur de l'élève se prononce sur le bien-fondé et la légalité de cette décision eu regard de la *Loi sur l'instruction publique* et du meilleur intérêt des élèves.

L'analyse des faits et des arguments des parties a permis de déterminer que la décision de la commission scolaire était légale (délégation de pouvoir et consultation), qu'elle avait un caractère raisonnable (décision rationnelle, cohérente et prise dans l'intérêt de l'élève) et qu'elle était équitable (critères précis, connus, appliqués à tous, etc.). En conséquence, le protecteur de l'élève a conclu que les plaintes n'étaient pas fondées.

Par ailleurs, deux recommandations étaient formulées, dans l'optique de faciliter le déroulement d'éventuelles situations semblables à l'avenir :

- *que la commission scolaire, lors de ses futures consultations, s'assure de fournir à l'entité consultée une information complète et des délais suffisants afin de lui permettre la réflexion nécessaire à sa prise de position;*
- *que la commission scolaire, lors de futures situations semblables ou pouvant entraîner des réactions semblables, se penche sur la nécessité d'établir un plan de communication et la nature de celui-ci, afin de s'assurer d'une communication d'informations claires et complètes auprès des personnes, entités et organismes concernés par la situation.*

Le procès-verbal de la séance ajournée du conseil des commissaires, tenue le lundi 10 juin 2013, présente en ces termes les suites données par la commission scolaire aux recommandations du protecteur de l'élève.

Concernant la 1^{re} recommandation, la commission scolaire prend note des recommandations du protecteur de l'élève, mais précise que parfois certaines informations ne peuvent être rendues publiques sans causer préjudice à l'élève. Cependant, la commission scolaire tentera de fournir toute l'information possible, dans le respect de la confidentialité.

Concernant la 2^e recommandation, il est compris, à la lumière de cette analyse, que le plan de communication devra, à l'avenir, être davantage précisé. Il est également compris qu'il faudra, à l'avenir, s'assurer que toutes les étapes du plan soient bien comprises par tous et que les personnes responsables de la diffusion de l'information soient identifiées, ainsi que les destinataires visés.

Il sera tenu compte de ces recommandations dans les actions futures de la commission scolaire.

Le rapport annuel 2012-2013 du Protecteur de l'élève est disponible sur le site Internet de la commission scolaire à l'adresse suivante : www.csvt.qc.ca sous l'onglet traitement des différends.

16.

Réduction de la taille de l'effectif et des dépenses de nature administrative

En vertu de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, la commission scolaire, comme les autres organismes du réseau de l'éducation, doit rendre des comptes sur la réduction de son effectif et de ses dépenses de nature administrative.

Au cours de l'année 2012-2013, le total des dépenses de frais de déplacement, de formation et de publicité a diminué de 67 % par rapport à l'année de référence 2009-2010, alors que

l'ensemble des dépenses administratives ont, quant à elles, diminué de 8 %. De plus, la commission scolaire a aboli un poste en 2012-2013 dans les corps d'emploi visés par le plan de réduction portant à 4,2 le nombre total de postes abolis depuis l'année de référence.



REDDITION DE COMPTE

Plan stratégique
2011-2015

(consultez le texte intégral du plan
stratégique au www.csvt.qc.ca)

Convention de partenariat - année 2012-2013

(consultez le texte intégral de la convention de partenariat au www.csvt.qc.ca)

ORIENTATION 1 – LE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DE L'ÉLÈVE

Axe d'intervention

Cibles visées
pour 2014-2015

Principales réalisations

Résultats

La réussite éducative et la persévérance scolaire

Diplomation et qualification

Augmenter le taux de diplomation et de qualification soit de 61,6 % en 2009-2010 à 68 % en 2014-2015 chez les moins de 20 ans.

Décrochage

Diminuer le taux de décrochage de 2,1 %, soit de 22,1 % en 2008-2009 à 20 % en 2014-2015.

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

► Comité de l'Approche orientante :

- Le comité a tenu deux rencontres de concertation. Comme à chaque année, les écoles secondaires y ont déposé un plan de communication sur la valorisation de la formation professionnelle qui est déployée auprès des élèves, des parents et du personnel de l'école.
- De plus, la fiche de passage primaire-secondaire a été réaménagée de façon à transmettre l'information des écoles primaires aux écoles secondaires de façon plus significative.

► Rencontres simultanées des tables des directrices et directeurs du secteur des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle :

Les rencontres simultanées ont permis de bonifier :

- La présentation de diverses statistiques provenant des Services d'accueil, de référence, de conseils et d'accompagnement (SARCA) jeunes et adultes.
- La logistique du volet atelier d'expérimentation du cours Exploration de la formation professionnelle.

► Par l'entremise des SARCA, raffiner le mécanisme de suivi et de référence auprès des élèves provenant du secteur jeune (statistiques, guide...):

- Une rencontre a été tenue dans une école secondaire afin d'expliquer aux élèves intéressés, le fonctionnement des centres d'éducation des adultes et de la formation professionnelle.
- Une soirée d'accueil pour les élèves et leurs parents a été tenue en formation générale aux adultes. L'activité permet aux jeunes adultes de mieux se préparer à la démarche de formation qu'ils entreprennent et favorise la collaboration et l'implication de leurs parents à leur vie scolaire.
- Le service d'entrée en formation est toujours offert aux nouveaux élèves afin d'établir leur profil de formation.
- Un suivi personnalisé des élèves décrocheurs s'est poursuivi dans chacune des écoles secondaires.

► Services d'accueil, de référence, de conseils et d'accompagnement (SARCA) adultes :

- 38 partenaires travaillent en réseau afin de bonifier les SARCA et de les étendre à l'ensemble de la communauté desservie par la MRC Beauharnois-Salaberry.
- Les ententes ont été renouvelées avec les Grands débrouillards en francisation, avec le Carrefour jeunesse emploi de Beauharnois-Salaberry, avec le Centre de formation de Huntingdon en alphabétisation et en formation générale et le Surbois pour une qualification en métier semi-spécialisé.

Diplomation et qualification

Le taux de diplomation se calcule après 7 ans de fréquentation scolaire.

Taux de diplomation et de qualification

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Filles	71,8 %	68,4 %	69,8 %
Garçons	52,0 %	59,4 %	62,5 %
Total	61,6 %	64,0 %	65,9 %

En 2010-2011, le taux a augmenté de 2,4 % pour atteindre 64,0 %, puis de 1,9 % en 2011-2012 pour atteindre 65,9 %.

Notons aussi que le taux de retard à l'entrée au secondaire est passé de 20,3 % (cohorte 2004) à 17,8 % (cohorte 2005).

Décrochage

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Filles	19,7 %	17,3 %	20,7 %	15,6 %
Garçons	31,2 %	27,3 %	26,7 %	30,7 %
Total	25,4 %	22,1 %	23,6 %	23,4 %

Le taux de décrochage connaît une fluctuation, sauf les deux dernières années, où le taux est en moyenne de 23,5 %.

L'écart du taux de décrochage entre les filles et les garçons s'est accru en 2010-2011 pour atteindre 14,1 %. Cependant puisque le taux de diplomation et de qualification pour l'année 2011-2012 est de 3 points supérieurs chez les garçons, cela devrait avoir l'effet de diminuer le taux de décrochage chez ceux-ci pour l'année 2011-2012.

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultats									
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">La réussite éducative et la persévérance scolaire</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stratégies d'intervention prometteuses auprès des élèves à risque de décrochage : <ul style="list-style-type: none"> • Le programme Alternative à la suspension est déjà implanté à notre commission scolaire. • Le programme Check'n Connect a été remplacé par le programme Trait d'union actuellement en expérimentation au sein de toutes nos écoles secondaires. Ce programme nous apparaît mieux adapté à notre réalité. Ce programme comprend un logiciel de dépistage ainsi qu'un guide détaillé disponible depuis septembre 2012 sur le site du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). ▶ Démarche de partenariat : <ul style="list-style-type: none"> • L'organisme Opères a fait la promotion du programme 4-9-15 auprès ds parents et des élèves lors de la remise des bulletins au secondaire. ▶ Outil informatique LUMIX : <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide du logiciel LUMIX, un consultant a développé, pour notre commission scolaire, de nouveaux gabarits permettant d'avoir des résultats scolaires en français et en mathématique, et ce, tant pour le primaire que pour le secondaire ainsi qu'un troisième gabarit permettant un forage jusqu'à l'élève relatant son historique scolaire depuis le préscolaire. L'année scolaire 2012-2013 a permis une appropriation plus approfondie ainsi qu'un relevé de statistiques, de façon périodique, en lien avec la convention de partenariat. • Un premier gabarit a été développé pour répondre au besoin de la formation professionnelle et un deuxième pour l'éducation des adultes est toujours en développement. 										
	<p>Le taux de qualification en FMSS Atteindre un taux de qualification de 70 % chez les élèves inscrits en FMSS.</p>	<p>L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ L'organisation des services éducatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de soutien aux classes adaptées au primaire ainsi que divers profils au secondaire sont analysés annuellement afin d'offrir des services aux élèves qui répondent de façon optimale aux besoins sous-jacents. Les élèves inscrits au Pré-dep font l'objet d'un suivi par cohorte afin d'offrir à ces derniers un cheminement scolaire qui répond à leur aspiration professionnelle. Nous constatons qu'une harmonisation de ce type de profils entre les écoles permettrait de rejoindre les mêmes visées quant à la diplomation en FP. ▶ Formation et accompagnement sur la préparation et la supervision des stages : <ul style="list-style-type: none"> • Tout comme l'année 2011-2012, de la formation, du soutien et de l'accompagnement sont assurés auprès des enseignants au regard de la préparation et de la supervision des stages afin de bien préparer les élèves et les employeurs. Il y a un suivi d'effectuer quant au taux d'attestations décernées par la ministre. ▶ Offrir de la formation sur les plans d'intervention aux différents intervenants scolaires : <ul style="list-style-type: none"> • Les enseignants en adaptation scolaire sont invités aux offres de formation disciplinaire s'adressant au personnel enseignant des secteurs réguliers. De la formation est également offerte en lien avec divers troubles ou difficultés spécifiques, et ce, tant auprès des enseignants en adaptation scolaire qu'auprès des enseignants du régulier. Des pratiques évaluatives adaptées ou différenciées ont également fait l'objet de formation. • De la formation a été offerte auprès des directrices et directeurs d'école ainsi qu'auprès des enseignants du primaire et du secondaire eut égard aux plans d'intervention. Une attention est portée au lien entre le plan d'intervention et l'évaluation des apprentissages ainsi que la transposition des informations sous forme de commentaires devant apparaître désormais au bulletin unique. 	<p>Le taux de qualification en FMSS</p> <table border="1" data-bbox="2405 943 2989 1020"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>42,75 %</td> <td>63,89 %</td> <td>53,44 %</td> <td>52,06 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Malgré une augmentation d'environ 10 points depuis 2009-2010, les résultats sont encore loin de la cible souhaitée.</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Total	42,75 %	63,89 %	53,44 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013								
Total	42,75 %	63,89 %	53,44 %	52,06 %								

Axe d'intervention	Cible visée pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultat												
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">La réussite éducative et la persévérance scolaire</p>	<p>► Offrir aux élèves inscrits en formation générale des jeunes, notamment les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des pratiques pédagogiques diversifiées leur permettant de développer leur plein potentiel d'apprentissage afin de trouver un projet de vie à leur mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environ 300 événements de formation ont eu lieu à notre commission scolaire au cours de l'année 2012-2013, visant à assurer une compréhension commune des divers éléments des programmes de formation incluant la progression des apprentissages et les cadres d'évaluation. Des propositions d'activités d'apprentissage variées font partie inhérente de ces formations rejoignant, par conséquent, les divers styles d'apprentissage. 														
	<p>Le taux de réussite des élèves de moins de 20 ans, inscrits en FGA Augmenter le taux de réussite des élèves de moins de 20 ans, inscrits en FGA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de 3,9 % au 1^{er} cycle du secondaire (passer de 59,1 % à 63 %); • de 3,8 % au 2^e cycle du secondaire (passer de 41,2 % à 45 %). 	<p>► Soutenir les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle dans la réussite des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons poursuivi notre accompagnement auprès des enseignants dans l'implantation du renouveau en alphabétisation et en présecondaire. Du matériel a été rédigé par notre enseignante en alphabétisation et offert en Montérégie. • Le service d'entrée en formation est offert dans tous les centres de formation générale aux adultes et a été utilisé à plus grande échelle dans les centres de formation professionnelle. • Un plan de formation est à nouveau offert aux enseignants qui inclut, entre autres, les styles d'apprentissage, les techniques d'impact et les technologies de l'information et des communications (TICS). • Les intervenantes en relation d'aide assurent un suivi rigoureux des élèves, de leur assiduité et de leurs besoins. • Les conseillères pédagogiques en formation générale aux adultes ont débuté la mise en place d'une structure d'accueil et d'accompagnement des élèves en difficulté. Les enseignants sont maintenant outillés et en mesure d'assurer le suivi des élèves. 	<p>Le taux de réussite des élèves de moins de 20 ans, inscrits en FGA</p> <table border="1" data-bbox="2386 495 2924 610"> <thead> <tr> <th></th> <th>2007-2008</th> <th>2008-2009</th> <th>2009-2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} cycle</td> <td>40,0 %</td> <td>59,1 %</td> <td>50,0 %</td> </tr> <tr> <td>2^e cycle</td> <td>42,0 %</td> <td>41,2 %</td> <td>51,9 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Malgré une baisse de 9 points, le taux de réussite au 1^{er} cycle du secondaire demeure considérablement au-dessus du taux de réussite affiché à l'échelle provinciale qui oscille autour de 20%.</p> <p>Le taux de réussite au 2^e cycle du secondaire dépasse largement l'objectif de 45 % fixé pour 2013-2014. Rappelons qu'à l'échelle provinciale, il se situe autour de 37 %.</p>		2007-2008	2008-2009	2009-2010	1 ^{er} cycle	40,0 %	59,1 %	50,0 %	2 ^e cycle	42,0 %	41,2 %	51,9 %
		2007-2008	2008-2009	2009-2010											
1 ^{er} cycle	40,0 %	59,1 %	50,0 %												
2 ^e cycle	42,0 %	41,2 %	51,9 %												
<p>Atteindre un taux de 40 % des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle.</p>	<p>L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle</p> <p>► Diffuser et valoriser la formation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présence constante d'un conseiller en information scolaire et professionnelle lors d'événement se poursuit. • Les services accrus d'orientation dans les centres de formation aux adultes, offrent aussi des opportunités pour accroître la visibilité de la formation professionnelle. • Nous avons participé à des journées thématiques d'orientation professionnelle (journées Carrières). • Un DEP en Mécanique agricole a vu le jour, pour desservir une cohorte de 13 participants. • Nous avons entrepris une analyse de relocalisation du programme de Boucherie de détail, pour mieux répondre aux besoins et à l'adéquation formation-emploi. <p>► Plan de communication pour la formation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons réédité la brochure expliquant tous les services et contenant un calendrier annuel des activités pour le distribuer dans toutes les écoles secondaires et à tous les partenaires. <p>► Un plan de formation adapté aux besoins du personnel enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conseillères pédagogiques ont poursuivi leur accompagnement dans l'implantation des nouveaux cours. <p>► Développer une collaboration avec les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La commission scolaire poursuit sa représentation auprès des comités de persévérance scolaire des MRC Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent. 	<p>Le taux des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle</p> <table border="1" data-bbox="2386 1165 2853 1241"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>38,2 %</td> <td>41,78 %</td> <td>32,87 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Malgré plusieurs activités de valorisation de la FP, le taux d'inscrits chez les moins de 20 ans, a subi une baisse importante pour l'année 2012-2013.</p>		2010-2011	2011-2012	2012-2013	Total	38,2 %	41,78 %	32,87 %					
	2010-2011	2011-2012	2012-2013												
Total	38,2 %	41,78 %	32,87 %												

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultats															
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">La maîtrise de la langue française</p>	<p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du primaire, classes régulières</p> <p>Atteindre un taux de réussite en lecture de 95 % au résultat final de la 2^e année du 1^{er} cycle du primaire chez les élèves des classes régulières.</p>	<p>L'amélioration de la maîtrise de la langue française</p> <p>► Accompagnement aux enseignants du préscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une formation spécifique sur le portfolio numérique s'est ajoutée à l'intention des titulaires du préscolaire. <p>► L'enseignement explicite des stratégies de lecture et d'écriture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations en lien avec le continuum en lecture. • Des équipes-écoles ont été rencontrées pour maximiser l'utilisation de la littérature en lecture, en écriture et en communication orale. <p>En lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'ensemble des écoles secondaires, une formation sur les 4 dimensions de la lecture fut offerte. • Une épreuve, pour la 2^e année du secondaire, fût élaborée par l'ensemble des enseignants concernés. • Un exercice d'harmonisation a été effectué concernant la correction collective de l'épreuve prototype de 5^e secondaire. • Les enseignants du 1^{er} cycle et du 2^e cycle du primaire ont reçu des formations qui ont contribué à l'appropriation de la grammaire syntaxique en lien avec la Progression des apprentissages. • Un groupe de développement a vu le jour, regroupant des enseignants du primaire, du secondaire ainsi que des orthopédagogues. Ces enseignants se sont réunis afin d'harmoniser les pratiques grammaticales entre le primaire et le secondaire afin de faciliter la réussite des élèves; réfléchir à des démarches gagnantes pour la révision de textes et développer un référentiel commun facilitant le passage primaire-secondaire en écriture (métalangage commun, pratiques similaires, etc.). <p>En écriture:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un groupe de développement pédagogique primaire-secondaire fût créé afin d'harmoniser les éléments en lien avec la grammaire syntaxique. • Des activités d'apprentissage efficaces portant sur l'orthographe furent proposées aux enseignants du 2^e cycle du secondaire. • Des rencontres de concertation quant à l'identification et l'approfondissement de notions ciblées en lien avec la passation de l'épreuve du MELS (écriture 5^e secondaire) ont été effectuées, pour tous les enseignants de français de 4^e et 5^e secondaire. Une correctrice des épreuves a accompagné notre conseillère pédagogique dans la démarche. • Une épreuve, pour la 4^e année du secondaire, fût élaborée par les enseignants concernés. • Une formation a été offerte conjointement par la conseillère pédagogique en français au primaire, la bibliothécaire et la conseillère pédagogique en adaptation scolaire au secondaire aux enseignants des groupes adaptés portant sur les comportements de lecteur des élèves en difficulté d'apprentissage. 	<p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du primaire, classes régulières.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>89,2 %</td> <td>91,9 %</td> <td>89,3 %</td> <td>91,9 %</td> </tr> </tbody> </table>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Total	89,2 %	91,9 %	89,3 %	91,9 %					
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013													
	Total	89,2 %	91,9 %	89,3 %	91,9 %													
<p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du secondaire, classes régulières</p> <p>Atteindre un taux de réussite en lecture de 80 %, au résultat final de la 2^e année du secondaire chez les élèves des classes régulières</p>	<p>► Volets complémentaires en français, bibliothèques et littérature jeunesse:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un événement littéraire a eu lieu pour mettre en valeur la littérature jeunesse et promouvoir son utilisation en classe. Cet événement a regroupé des conférencières et une dizaine de kiosques permettant aux enseignantes d'exposer des projets réalisés avec leurs élèves. De plus, elles ont partagé leur expérience avec leurs collègues. <p>► Cours d'appoint et cours d'été :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation des cours d'été orientée vers des groupes homogènes a favorisé des apprentissages davantage ciblés sur la progression des apprentissages. <p>• Près de 300 élèves ont suivi des cours d'été. Les taux de réussite au cours des trois dernières années ont été successivement de 91, 92 puis de 93 %.</p>	<p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du secondaire, classes régulières.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>71,0 %</td> <td>70,9 %</td> <td>69,6 %</td> <td>75,3 %</td> </tr> </tbody> </table>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Total	71,0 %	70,9 %	69,6 %	75,3 %						
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013														
Total	71,0 %	70,9 %	69,6 %	75,3 %														
<p>Taux de réussite, épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MELS</p> <p>Atteindre un taux de réussite de 85 %, à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MELS de juin.</p>		<p>Taux de réussite, épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MELS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Juin 2009</th> <th>Juin 2010</th> <th>Juin 2011</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Filles</td> <td>85,5 %</td> <td>80,5 %</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>68,4 %</td> <td>70,4 %</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>78,2 %</td> <td>76,0 %</td> <td>72,6 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de réussite à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MELS de juin a maintenu sa tendance à la baisse pour se clôturer à 72,60 % en 2010-2011. Le taux de réussite dans l'ensemble du réseau public a diminué entre 2010 et 2011 de 2,6 %. Toutefois celui de la commission scolaire a diminué de 3,4 %. Malheureusement, aucune autre nouvelle donnée ministérielle ne nous a été fournie.</p>		Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Filles	85,5 %	80,5 %		Garçons	68,4 %	70,4 %		Total	78,2 %	76,0 %	72,6 %
	Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011															
Filles	85,5 %	80,5 %																
Garçons	68,4 %	70,4 %																
Total	78,2 %	76,0 %	72,6 %															

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultats																									
<p>Le développement des compétences en mathématique</p>	<p>Taux de réussite en mathématique, classes régulières Atteindre un taux de réussite en mathématique de 75 % en 2014-2015 chez les élèves des classes régulières de 2^e et 3^e secondaire, à l'exclusion des classes de FMSS et FPT.</p> <p>Taux de réussite en mathématique, séquences Culture, Société et Technique Atteindre un taux de réussite en mathématique de 70 % en 2014-2015, chez les élèves de 4^e secondaire, séquence Culture, Société et Technique.</p>	<p>L'amélioration de la réussite en mathématique</p> <p>► L'offre de formation et d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Depuis 2 ans, une épreuve prototype du MELS est rendue obligatoire au 1^{er} cycle et au 2^e cycle du primaire. De plus une correction centralisée a été effectuée en juin 2013 concernant l'épreuve obligatoire du 3^e cycle du primaire. Les enseignants de mathématique de 2^e secondaire ont, pour leur part, élaboré une épreuve commune. Au niveau de la formation, une attention particulière a été portée sur les fractions. Les conseillères pédagogiques poursuivent l'entretien des communautés en mathématique sur le portail. Les conseillères pédagogiques aux secteurs de la formation générale aux adultes ont accompagné les enseignants à l'implantation des nouveaux cours (soutien, rencontres, co-animation, etc.) ainsi qu'à l'élaboration de nouvelles situations d'apprentissage. Au secteur de la formation professionnelle, la conseillère pédagogique a poursuivi les rencontres équipe-matière et a accompagné les enseignants. <p>► Outils des directions pour la réalisation annuelle de plusieurs situations problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des capsules de formation ont été présentées auprès des directions d'établissement du primaire. Un plan collectif de formation a été développé en collaboration avec les directrices et directeurs du secondaire. 	<p>Taux de réussite en mathématique, classes régulières</p> <table border="1" data-bbox="2377 258 2961 372"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2^e sec.</td> <td>72,7 %</td> <td>75,6 %</td> <td>73,7 %</td> <td>76,0 %</td> </tr> <tr> <td>3^e sec.</td> <td>71,7 %</td> <td>75,3 %</td> <td>76,8 %</td> <td>73,3 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Taux de réussite en mathématique, séquence Culture, Société et Technique</p> <table border="1" data-bbox="2377 570 2961 647"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4^e sec.</td> <td>70,3 %</td> <td>68,7 %</td> <td>68,5 %</td> <td>69,3 %</td> </tr> </tbody> </table>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2 ^e sec.	72,7 %	75,6 %	73,7 %	76,0 %	3 ^e sec.	71,7 %	75,3 %	76,8 %	73,3 %		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	4 ^e sec.	70,3 %	68,7 %	68,5 %	69,3 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013																								
2 ^e sec.	72,7 %	75,6 %	73,7 %	76,0 %																								
3 ^e sec.	71,7 %	75,3 %	76,8 %	73,3 %																								
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013																								
4 ^e sec.	70,3 %	68,7 %	68,5 %	69,3 %																								

ORIENTATION 2 - LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES

Axe d'intervention	Principales réalisations
<p>Le développement des compétences du personnel</p>	<p>► Soutenir et valoriser le développement des compétences professionnelles et l'innovation pédagogique dans nos établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une rencontre conjointe, primaire et secondaire, a eu lieu et le thème abordé était la supervision pédagogique. Cette rencontre s'est ajoutée à l'offre de formation annuelle. Concernant les nouvelles technologies, tous les techniciens en informatique sont désormais en mesure de soutenir les enseignants quant à l'appropriation technique des tablettes numériques et plus particulièrement les systèmes d'exploitation en lien avec la technologie Apple. Annuellement, la commission scolaire souligne l'engagement et l'innovation pédagogique de son personnel au moyen de son programme de reconnaissance. Les douze projets finalistes ont été mis à l'honneur et diffusés à l'ensemble du personnel.

ORIENTATION 3 – LE CLIMAT DE VIE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Axe d'intervention	Cible visée pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultat
Un climat propice aux apprentissages	<p>Faire passer de 24 à 37 le nombre d'établissements ayant un protocole décrivant leur stratégie locale de prévention et d'intervention mise en place pour contrer la violence. Par conséquent, 100 % des établissements de la commission scolaire devront avoir un protocole.</p>	<p>L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formations sur les moyens de contrer la violence dans les milieux scolaires. <ul style="list-style-type: none"> • En 2012-2013, nous avons réalisés des séances d'information auprès des directrices et directeurs d'établissement en lien avec les plans de lutte contre l'intimidation et la violence, et les nouvelles dispositions introduites par la <i>Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école</i>. ▶ Plan de lutte contre l'intimidation et la violence <ul style="list-style-type: none"> • L'année 2012-2013 a permis aux établissements de s'approprier les nouvelles dispositions de la <i>Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école</i>, d'élaborer et de diffuser les plans de lutte contre l'intimidation et la violence et en déployer les mesures de prévention prévues et les modalités de signalement et de plaintes. • Les plaintes portées à la connaissance de la directrice générale en cours d'année reflètent le travail d'appropriation et de mise en oeuvre graduelle assurés au cours de l'année. Ces plaintes concernent parfois la violence physique, la violence verbale ou l'intimidation et rarement la cyberintimidation. • Les plans de lutte des écoles prévoient des communications aux parents, des mesures de soutien et d'encadrement aux victimes, témoins et auteurs et des sanctions allant à la suspension. • Aucune intervention n'a fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur de l'élève. ▶ Stratégie locale d'intervention et de prévention : <ul style="list-style-type: none"> • Le comité de soutien a poursuivi son travail en collaboration avec l'agente de soutien régional. Plusieurs outils furent déposés sur le portail. ▶ Favoriser un environnement sécuritaire : <ul style="list-style-type: none"> • Un exercice d'envergure de confinement barricadé a été organisé avec la collaboration des corps policiers du territoire et a permis, à près de 650 employés, de vivre cette simulation, afin de mieux se préparer à déployer nos mesures d'urgence. 	<p>Conformément aux nouvelles dispositions de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, toutes les écoles ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence, et ont arrimé leur code de vie.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir le développement de la santé globale (mentale et physique) : <ul style="list-style-type: none"> • En 2012-2013, il y a eu: <ul style="list-style-type: none"> - Consultation sur les habitudes de vie basée sur les besoins des écoles. - Poursuite du partenariat avec l'organisme Québec en forme. • En collaboration avec le CSSS, chaque école a été amenée à planifier des activités en lien avec la promotion de la santé. ▶ S'assurer de la qualité des infrastructures et de l'entretien des immeubles : <ul style="list-style-type: none"> • Voir la section relative aux Services des ressources matérielles du rapport annuel. 		

ORIENTATION 4 – LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

Axes d'intervention	Principales réalisations
<p>La valorisation de l'école publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir l'accessibilité et la qualité des services par nos établissements scolaires et leurs milieux de vie attrayants et stimulants : <ul style="list-style-type: none"> • Le programme Culture à l'école a soutenu 32 projets, dont 28 dans les écoles primaires et 4 dans les écoles secondaires. Les projets furent fort variés, 8 en littérature jeunesse incluant la visite d'écrivains, 9 sorties éducatives dans des organismes culturels et 19 autres activités présentant différentes formes d'art. • Le nouveau site Internet de la commission scolaire a été mis en ligne à l'automne 2012. La navigation est conviviale et le contenu est tenu à jour pour bien informer la population. • Lors des journées de la persévérance scolaire, le personnel, les élèves et les commissaires ainsi que différents partenaires de la communauté se sont mobilisés pour la réalisation d'une multitude d'activités de sensibilisation. • Divers communiqués sont régulièrement diffusés et publiés afin de mettre en valeur différentes réalisations effectuées dans nos écoles et nos centres.
<p>Le partenariat avec notre milieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser la collaboration et la participation des parents à la vie scolaire de leur enfant : <ul style="list-style-type: none"> • Diverses voies de communication sont utilisées afin de soutenir l'implication des parents dans la vie scolaire de leur enfant. • Particulièrement en ce qui concerne les transitions, les parents reçoivent un dépliant d'information lors du passage du préscolaire au primaire ainsi que lors du passage du primaire au secondaire. • À chaque début d'année, les parents reçoivent des informations sur les normes et modalités portant sur l'évaluation des apprentissages. • Enfin, toutes les écoles primaires et secondaires organisent des soirées d'information sur divers sujets concernant le cheminement scolaire de leur enfant. • Après l'élection des nouveaux membres des conseils d'établissement, une soirée d'information est offerte dans le but de leur permettre de s'approprier les rôles et responsabilités du conseil. • La commission scolaire assure une collaboration constante au comité de parents et soutient la réalisation de ses activités, notamment lors de l'organisation de leur conférence annuelle portant cette année sur Parent: retrouver son sentiment de compétence. ▶ Associer les partenaires de la communauté à la réussite éducative des élèves : <ul style="list-style-type: none"> • Avec les comités de réussite éducative des deux MRC de notre territoire, nous participons à la mise en oeuvre de plans d'action. • La complémentarité établie avec nos partenaires de la communauté a contribué à la réalisation de plusieurs projets ayant des retombées prometteuses auprès de notre clientèle scolaire. Parmi ceux-ci: Projet réussite Samajam, Alternative à la suspension, Pacte vert, En route vers l'école, Apprentis frontaliers, Cuisine éducative intergénérationnelle... • L'ensemble des principales réalisations énoncées fait état de l'association de différents partenaires de la communauté à la réussite éducative des élèves.



Commission scolaire de la
Vallée-des-Tisserands
Artisans de notre avenir

630, rue Ellice,
Beauharnois (Québec) J6N 3S1
Sans frais : 1 877 225.2788
Téléphone : 450 225.2788
Télécopieur : 450 225.0691
Courriel : info@csvt.qc.ca
www.csvt.qc.ca